



**SYNOPTIQUE
PLAN DE MASSE**



Indice : 0

Date: 02 Avril 2021

Nota: - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques et administratives de la construction, tant en ce qui concerne les dimensions libres que pour les emplacements des équipements.
- Les côtes et surfaces indiquées sont approximatives. Les hauteurs sous retombées, soffites, faux-plafond, seront de 2,10m au minimum, leurs emprises pourront évoluer en fonction de contraintes techniques de la réalisation.
- La position et le nombre des radiateurs pourront évoluer en fonction de l'étude thermique.